

Téléphone fixe :Téléphone mobile :

FAX :

Adresse courriel :

Statut actuel : Aide familiale conjoint(e) d'exploitant Salarié(e) agricole Salarié non agricole
Demandeur d'emploi Fils ou fille d'agriculteur en activité Etudiant(e)
Autre à préciser :

En dehors de votre profession d'agriculteur avez-vous une activité rémunérée ? OUI NON
Si oui, laquelle :

Inscription à l'AMEXA : Oui Non Si oui précisez : Exclusif Principal Secondaire
Etes-vous adhérent à une structure agricole ? Oui Non Si oui, précisez :

Informations relatives à votre conjoint / concubin

Nom de naissance :Prénom :

Date de naissance...../...../.....

A-t-il une exploitation ? Oui Non Si oui, la superficie exacte :

A-t-il une autre profession ? Oui Non Si oui, laquelle :

Informations relatives à vos enfants Enfant 1 2 3 4 5 6 7 8
Nombre d'enfants : /___/ Année de naissance : /___/___/___/___/___/___/___/___/

Orientation agricole suivi pour les enfants de plus de 16 ans Oui Non

4. Informations relatives au projet agricole

- Construction prévue Oui Non
- Si oui nature de la construction :

- Défrichement prévu Oui Non
surface à préciser :

Si un défrichement est prévu, joindre au formulaire de demande de titre foncier l'avis réglementaire ou le récépissé de dépôt du document (*cerfa n°14734*03*) du ministère chargé de l'environnement (DEAL), relatif à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

- Motivation de la demande : Expliquez brièvement pourquoi souhaitez-vous créer une exploitation agricole ?
.....
.....
.....

5. Nature des titres fonciers déjà détenus en Guyane, par vous même ou votre époux commun en biens

Date :				
Commune :				
Nature du titre :				
Surface :				
Références cadastrales :				

6. Autres demandes en cours

Date de la demande		
Commune		
Nature du titre		
Surface		
Référence cadastrale		

7. Pièces obligatoires à joindre en 2 exemplaires au formulaire

- Photocopie de la carte nationale d'identité (CNI) ou du passeport à jour Si vous n'êtes pas de nationalité française ou d'un pays membre de l'union ou de l'espace économique européen, une photocopie de votre carte de résident en cours de validité.
- Le plan de la parcelle géolocalisée à l'aide de l'outil en ligne OFAG (https://www.geoguyane.fr/accueil/geoservice/navigateur_cartographique/ofag/description)
- Le dossier technique complet de projet agricole (note technico-économique) avec le plan de la parcelle géolocalisée : pour vous aider dans l'élaboration de votre projet agricole vous devrez prendre contact avec le Pôle Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture
- En cas de défriche supérieur au seuil réglementaire : l'avis ou le récépissé de dépôt, du formulaire *cerfa n°14734*03* du ministère chargé de l'environnement (DEAL), relatif à la demande d'examen au cas par cas, préalable à la réalisation d'une étude d'impact
- Pour les sociétés : Extrait Kbis

8. Pièces à joindre éventuellement en 2 exemplaires (le cas échéant)

- Photocopie du diplôme agricole
- Si vous n'avez pas le n° SIRET, photocopie de récépissé de dépôt du dossier de création d'entreprise au centre de formalités des entreprises de la Chambre d'Agriculture

9. Pour votre information :

- Ce formulaire ne se substitue pas à la note technico-économique du projet agricole
- Ce dossier complet en 2 exemplaires est à déposer auprès du Service Local des Domaines (DFIP) (cf. adresse en page 1)
- Toute demande de foncier agricole, non située dans une zone réglementairement classée en agricole, ne pourra être instruite (consultation du document d'urbanisme en vigueur en Mairie et accès public en ligne sur l'Outil du Foncier Agricole de Guyane (OFAG) pour l'identification géolocalisée des parcelles : https://www.geoguyane.fr/accueil/geoservice/navigateur_cartographique/ofag/description)
- Rappel : l'attestation d'affiliation à la MSA n'est pas une pièce obligatoire dans le cas d'une demande de création d'exploitation. En cas de demande d'extension, elle vous sera en revanche réclamée.
- Référence réglementaire correspondante du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) pour les baux et concessions : Articles R5141-1 à R5141-25
- La recherche de subvention (installation, modernisation,...) peut s'effectuer parallèlement à celle du foncier. La note technico-économique relative au projet doit pouvoir servir dans les deux démarches
- Adresses et contacts de la Chambre d'agriculture, de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt et de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, en bas de page

10. Engagements du demandeur de bail emphytéotique ou de concession

Je, soussigné(e),

- Cette demande est strictement personnelle et non transférable à une autre personne physique ou morale
- Cette demande de titre foncier ne m'ouvre aucun droit sur le terrain demandé et ne fait pas office de contrat d'occupation, seul l'acte authentifié par le Préfet faisant foi

En cas d'avis favorable de la commission en charge de l'examen des demandes :

- Je m'engage à : exercer la profession d'agriculteur et à exploiter personnellement la parcelle reçue à bail ou concédée en application de l'article R5141-4 .CG3P
- Je m'engage à acquitter de l'ensemble de mes obligations et à respecter toutes les dispositions réglementaires auxquelles est soumis le projet.
- Je m'engage à acquitter les frais de publication obligatoire dans un journal d'annonce légale
- Je m'engage à faire réaliser le bornage (à mes frais et avec ou sans subvention) de la parcelle demandée dans un délai de 12 mois

- J'atteste l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Fait à..... le.....

Signature du demandeur

Informations :

**Point Accueil Installation
Chambre d'Agriculture**
1, avenue des Jardins de Sainte-Agathe 97355 MACOURIA-TONATE
Standard du siège : 0594 29 61 95

Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)
A Cayenne standard du siège : 05.94.29.63.74
A Saint Laurent du Maroni : 05.94.34.74.00

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
CS 76003 - 97306 CAYENNE CEDEX
Standard du siège : **0594 39 80 00**